

AESSFG

Association pour l'étude et la sauvegarde
du site fossilifère du Guépelle



AESSFG

CR de l'AG 2011 : dimanche 18/09/2011 à 9 h 30, PERSAN

Ordre du jour :

PARTIE ADMINISTRATIVE et BILANS :

- Ouverture de séance

Liste des présents et (représentés), atteinte du quorum

Présents : JL Marcomini, O. Aguerre, M. Pattedoie, B. Pattedoie, Laurence Robert-Grandpierre, Greg Willems, Jean Poirson, S. Joachim, A. Leroy, J. Le Renard.

Représentés : A. Turpin, P. Poussin

Quorum atteint.

- Bilan du Président : (sur l'année écoulée)

Nouveaux membres, travaux techniques (de terrain et de tri : bilan à la date), point sur travaux REP (réaménagement du site, modification arrêté). Situation sur achat des terrains par CGVO, Classement RNR. Accès au site pour l'AESSFG, conduite à tenir.

- Acquisitions complètes sur le périmètre actuel de la carrière, négociations en cours au Sud (Bergerat-Monnoyeur, pour la partie Ouest plus une bande 30-40 m le long de la clôture, la partie Est serait industrialisable en ZI) et pour les champs à l'Ouest vers la RD 317 (pour la moitié situé le long de la clôture, prévue en boisement). Les parties en ZI seront retirées de l'ENS.

- REP termine le remblaiement et transfère la responsabilité du site au CG d'ici fin d'année (d'après leurs estimations)

- Remblaiement angle SE et thalweg à faire, rappelé officiellement par CG et CRIF début septembre.

- Arrêté Préfectoral : dossier de modification déposé par la REP. Conforme aux demandes AESSFG, CGVO et CRIF. Forcing de tous pour faire passer ce dossier en commission des carrières au plus tôt. Rencontre avec la DRIEE prévue le 16/09/2011, pour présenter ce dossier et l'expliquer.

- Travaux de tri assez importants sur N-7 (microfaune), F-G-H (> 2 mm), N0 (tas 6).

- 2 grosses coupes effectuées en FGH, avec découverte d'un Beach-rock spectaculaire et d'espères rares en macrofaune (Bernaya...).

- Trésorerie : entrées (cotisations), sorties (répartition par postes principaux). Point sur l'achat Texion et TVA non remboursée.

760 Euros en 2010.

Dépenses : Géotextile, frais bancaires.

Solde à ce jour : 123,43 euros

TVA Texion à récupérer (134 Euros)

Pas de nouveaux membres. 15 membres actuels.

- Fixation par l'AG du montant de la cotisation 2012

Inchangé

- Cotisations 2011 manquantes : F. Rougerie, P. Da Silva, M. Lescaillon

Président: Bernard Pattedoie 14, rue Daudet 60800 Crépy-en-Valois - FRANCE

Tel: (33) (0)3 44 94 09 54

E-mail: patte17@free.fr / Internet: <http://www.aessfg.fr/>

AESSFG

Association pour l'étude et la sauvegarde
du site fossilifère du Guépelle



- Election du Comité Directeur :

Sortants : J.L. Marcomini, G. Willems qui peuvent se représenter. **Tout membre candidat (sortant ou non) doit faire parvenir sa candidature au Président, par écrit, avant le 02/09/2011. Tout membre démissionnaire du Comité Directeur doit également informer le président avant cette date.**

JL Marcomini et Greg Willems se représentent et sont réélus au CD. Pas d'autre candidat.

- Election du Président, Secrétaire, Trésorier par le Comité Directeur

B. Pattedoie, O. Aguerre, JL Marcomini maintenus respectivement dans ces 3 fonctions.

PARTIE TECHNIQUE et PLANS d' ACTIONS :

Invités suggérés : J. Le Renard et Marc Duprat

Arrivée de J. Le Renard à 13 heures.

- Aménagements et gestion future du site :

La REP quitte le site fin 2011/début 2012, avec transfert de propriété à CGVO. Quelles orientations pour la suite ? (préfiguration du futur plan de gestion).

L'association peut être présente à 2 niveaux : le comité consultatif (organisme de pilotage) et le gestionnaire (l'entité qui fait le boulot sur le terrain). O. Aguerre pressenti dans le premier rôle, B. Pattedoie (et le reste de l'asso) pour le second.

Voir existence de formations pour gestionnaires de RNR car la tâche est complexe et comporte de multiples aspects (techniques, pédagogiques, comptables, financiers...). Vraisemblablement à discuter vers la fin de l'année avec CRIF.

Le texte en italique ci-dessous résume les infos rassemblées par le Secrétaire après la réunion. Elles sont présentées ici pour éclaircir les aspects de la gestion d'une RNR. C'est du copié-collé de sites institutionnels.

Le Gestionnaire (personne morale et non physique) :

Les missions du gestionnaire d'une Réserve Naturelle Régionale sont notamment :

- *de contrôler l'application des mesures de protection prévues sur la RNR,*
- *dans les trois ans qui suivent sa désignation, d'élaborer et mettre en œuvre le plan de gestion,*
- *de réaliser ou de faire réaliser l'ensemble des opérations nécessaires à la conservation du patrimoine naturel de la RNR et au maintien des équilibres biologiques et fonctionnels des habitats et de leurs populations végétales et animales,*
- *d'assurer l'accueil et l'information du public,*
- *d'assurer la gestion administrative et financière de la RNR,*
- *d'évaluer ou de participer à l'évaluation du plan de gestion de la RNR.*

La gestion des réserves naturelles peut être confiée à des établissements publics, des groupements d'intérêt public, des associations ayant pour objet statutaire principal la protection du patrimoine naturel, à des fondations, aux propriétaires de terrains classés, à des collectivités territoriales ou à leurs groupements.

Plusieurs candidats peuvent se présenter pour ce rôle, puisque généralement, un « appel à manifestation d'intérêt » assorti d'un cahier des charges est fait par la région pour motiver des candidatures (exemple : http://www.poitou-charentes.fr/files/guide_aides/ami-rnr-la-massonne.pdf) Par conséquent, l'AESSFG pourrait ne pas être seule à candidater (bien que ce soit peu probable). Autre conséquence : si O. Aguerre est au comité consultatif, il ne peut en même temps assurer une ou plusieurs des missions du gestionnaire (juge et partie !)

La sélection du gestionnaire s'appuiera notamment sur plusieurs critères objectifs tels que :

- *son expérience, ses compétences (scientifiques et techniques) et ses références en matière de conservation du patrimoine naturel et de gestion écologique ;*
- *sa capacité à assurer la surveillance de la réserve et le contrôle des mesures de protection prévues à l'acte de classement ;*

Président: Bernard Pattedoie 14, rue Daudet 60800 Crépy-en-Valois - FRANCE

Tel: (33) (0)3 44 94 09 54

E-mail: patte17@free.fr / Internet: <http://www.aessfg.fr/>

AESSFG

Association pour l'étude et la sauvegarde
du site fossilifère du Guépelle



- ses compétences dans les autres domaines de la gestion d'une réserve naturelle (accueil du public, éducation à l'environnement, animation de la concertation avec les acteurs locaux...);
- sa connaissance du contexte et des acteurs locaux (et sa reconnaissance par eux);
- ses moyens en personnel (nombre et qualification);
- sa solidité financière.

Le comité consultatif :

Selon le Code de l'environnement (art. R. 332-41), dans chaque RNR est institué un comité consultatif de gestion de la RNR dont la composition, les missions et les modalités de fonctionnement sont fixées par le Président du Conseil régional (cf. annexe 5).

Il doit ainsi être composé de 4 collèges :

- représentants des administrations civiles et militaires et des établissements publics de l'Etat intéressés,
- d'élus locaux représentant les collectivités territoriales ou leurs regroupements,
- de représentants des propriétaires et des usagers,
- des personnalités scientifiques qualifiées et de représentants d'associations agréées ayant pour principal objet la protection des espaces naturels.

Le comité consultatif se réunira au moins une fois par an sur convocation de son Président pour examiner tout sujet relatif au fonctionnement de la réserve, à sa gestion et aux conditions d'application des mesures de protection prévues, notamment pour :

- donner un avis sur la désignation du gestionnaire de la RNR,
- donner un avis sur les demandes d'autorisations de travaux,
- donner un avis sur le plan de gestion,
- suivre l'état d'avancement des opérations prévues au plan de gestion,
- examiner les rapports annuels d'activité et les comptes financiers,
- examiner toutes questions touchant la RNR qui lui seront soumises par la Région.

Un comité scientifique peut aussi être constitué mais n'est pas obligatoire si le gestionnaire a les capacités scientifiques suffisantes.

Source :

http://biodiversite.rhonealpes.fr/documents/Outils%20RNR/Referentiel%20methodol%20RNR_OK%20sept08.pdf (voir en particulier les pages 8 à 12).

Thèmes à aborder :

- **Techniques** : aménagements divers, drains, écoulement des eaux, accès (REP puis IN SITU), clôture du site et sécurisation (CGVO) voir local technique, aménagements pour visiteurs, lieux des coupes permanentes, poses panneaux pédagogiques (IN SITU). Remarque : pour beaucoup de ces points, les décisions sont déjà prises (cf. réunion du 10/05/2011 sur site).

Bien cadrer le protocole et les zones d'étude (réservation de zones d'études acceptées par le CGVO...). A discuter également avec CGVO et CRIF vers la fin de l'année, ainsi que d'autres points spécifiques (clôture, signalisation, sécurisation, local...)

- **Scientifique** : gestion et exploitation des réserves de sédiments orchestrées par l'AESSFG ; conservations et propriété des collections, financement de l'étude AESSFG en cours.

Proposition : AESSFG reste gestionnaire des collections. Pourrait accueillir des spécialistes sur certaines familles. Conditionné par l'obtention d'un local sécurisé et adapté, à proximité du site (future ZI Bergerat ou future ZI RD 317 ?).

Président: Bernard Pattedoie 14, rue Daudet 60800 Crépy-en-Valois - FRANCE

Tel: (33) (0)3 44 94 09 54

E-mail: patte17@free.fr / Internet: <http://www.aessfg.fr/>

AESSFG

Association pour l'étude et la sauvegarde
du site fossilifère du Guépelle



Tous ces points (aménagement, technique, scientifique) doivent de toute façon être définis dans le premier plan de gestion de la RNR, à établir début 2012, avec un délai de 3 ans pour son achèvement. D'où l'intérêt de les caler au moins dans les grandes lignes avec CGVO et CRIF, avant d'entamer cette rédaction (qui sera sous la responsabilité du gestionnaire désigné par le CRIF).

- Adaptation de la structure aux besoins générés par la gestion de la réserve paléontologique du Guépelle : Création d'une nouvelle structure associative ou modification de l'association sous une autre forme ? (point sur les recherches à ce sujet)

Pas de raison identifiée justifiant une modification de statut, le statut 1901 actuel ne comportant aucune contre-indication.

- Définition des travaux de terrain prioritaires dès accès à nouveau possible (propositions Olivier : N-7 tas 1 à la douche coquille, F cordons coquilliers supérieurs, N-3 côté front hirondelles, M et N0 à l'angle SE sur notre zone « décapée », comptages sur échantillonnages de 10 litres sur tous les niveaux fossilifères (pour publication).

Accord sur ce programme. Pour les comptages, le mode opératoire du transect est à définir (Greg). Fragments identifiables à recueillir aussi. Echantillons à conserver après tri. A faire faire par étudiants ?

- Travaux de sécurisation : réfection filets et géotextiles : qui, quand ?

Question à reposer début 2012 (quand l'AESSFG aura à nouveau accès au site).

- Budget et dépenses prioritaires pour 2012. (DDE Subventions de fonctionnement ?). Pour rappel, en 2010, il était convenu d'établir un certain nombre de devis...

Géotextile : complément pour le 3ème tas.

Conditionnements (caisses, boîtes...) : Bernard et Jean-Luc regardent cet aspect (nécessité d'harmoniser les protocoles de rangement des coquilles chez les membres...).

- Point sur rédaction d'une présentation des grandes lignes du projet d'étude du site du Guépelle par l'AESSFG, travaux et bibliographie restant à mener/à acquérir (paléoécologie des mollusques, taphonomie...)

par exemple :

- cadre général du projet de préservation (selon pdf OA)

- étude proprement dite :

1. historique du site (exploitation, et bibliographie)
2. coupes diverses, mises en corrélation
3. corrélations stratigraphiques avec autres sites BP
4. explications sur stratigraphie particulière (agrégat, beach rocks, grésification)
5. listes des spécimens par niveau
6. conclusions à tirer par niveau (milieu/assemblage faunistique/particularités/etc..)
7. conclusion générale
8. bibliographie
9. planches

Les 4 premiers points sont réalisables d'ores et déjà. O. Aguerre se propose pour cette rédaction. Délai non défini.

- Si connexion internet, Présentation de la base de données (Somali, Clemmam) de Jacques Le Renard et des possibilités offertes pour travailler à partir de son logiciel sécurisé sur le projet d'étude.

Internet non disponible sur place. Proposition de J. Le Renard d'examiner le fonctionnement de sa base à son domicile (date à fixer ultérieurement).

Président: Bernard Pattedoie 14, rue Daudet 60800 Crépy-en-Valois - FRANCE

Tel: (33) (0)3 44 94 09 54

E-mail: patte17@free.fr / Internet: <http://www.aessfg.fr/>

AESSFG

Association pour l'étude et la sauvegarde
du site fossilifère du Guépelle



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Bernard Pattedoie', written diagonally across the page.

Le Secrétaire,

Président: Bernard Pattedoie 14, rue Daudet 60800 Crépy-en-Valois - FRANCE

Tel: (33) (0)3 44 94 09 54

E-mail: patte17@free.fr / Internet: <http://www.aessfg.fr/>